



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 52457

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les difficultés que rencontrent les parents d'enfants autistes. L'état de leur enfant suppose un placement et une prise en charge importante afin de leur permettre de progresser malgré leur handicap. Or, il apparaît qu'un certain nombre de ces enfants ne peuvent bénéficier d'une prise en charge ou tout du moins, d'une prise en charge adaptée à leur besoin, laissant leurs parents isolés et en difficultés. C'est pourquoi il lui demande si des mesures peuvent être prises rapidement, particulièrement dans les Alpes-Maritimes où il apparaît que plusieurs cas de prise en charge n'ont pu être réglés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52457

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5881